

**Pour diffusion immédiate dans vos réseaux respectifs si vos membres organisent des camps de jour -
Merci**

Bonjour,

L'ACQ, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), présente 2 capsules de formation en camps de jour pour les animateurs et les accompagnateurs en contexte de COVID-19.

Tous les animateurs et accompagnateurs devront avoir visionné leur formation respective avant le début de l'opération des camps (camps membres ET non membres). Les gestionnaires devront remplir le formulaire disponible sur la page web pour certifier que leurs animateurs et accompagnateurs ont visionné les formations (camps membres ET non membres).

Lien vers la page : <https://campsquebec.com/formation-obligatoire-covid19>

Nous vous rappelons que tous les camps de jour doivent suivre les recommandations validées par la Direction générale de la santé publique inscrites au [Guide de relance des camps en contexte de COVID-19](#) ET celles émises par les fédérations sportives (s'il s'agit d'un camp de jour sportif) ou des organismes nationaux de loisir le cas échéant.

Merci de votre collaboration,

Pascale Délisle

Conseillère en sport

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Direction du sport, du loisir et de l'activité physique
1035, rue De La Chevrotière, 19e étage
Québec (Québec) G1R 5A5